Image not found or type unknown

CDD de remplacement : des mentions à ne pas oublier !

Jurisprudence publié le **19/04/2021**, vu **1465 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Sous peine d'être requalifié en CDI, un CDD de remplacement doit préciser la qualification du salarié remplacé.

Pour recourir au CDD de remplacement, vous devez, comme pour tout CDD, rédiger un contrat écrit, signé par vous et par le salarié, au plus tard dans les 2 jours qui suivent l'embauche.

Vous devez également respecter un certain nombre de mentions obligatoires telles que la définition précise du motif de recours (en l'occurrence le remplacement d'un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu) et le terme du CDD ou sa durée minimale s'il n'y a pas de terme précis.

Une mention spécifique au CDD de remplacement ne doit surtout pas être oubliée : le nom et la qualification du salarié remplacé.

Et attention, il ne suffit pas d'inscrire le nom de la personne remplacée, la mention de la qualification est, elle aussi, bel et bien exigée par les juges, comme le rappelle la Cour de cassation.

En pratique, il vous faut ainsi indiquer l'intitulé et la classification de l'emploi de la personne remplacée ainsi que sa catégorie professionnelle (cadre, ouvrier, administratif, etc.).

Source : editions-tissot.fr

Pour plus d'infos : En quoi consiste un Contrat à Durée Déterminée (CDD) ?

Voir aussi notre guide : Saisir le Conseil de Prud'hommes 2020-2021

Articles sur le même sujet :

- Guide pratique de l'association
- Guide pratique de la SARL
- Rompre un CDD
- Sanctionner un salarié
- Licencier un salarié pour faute
- Saisir le Conseil de Prud'hommes

- En quoi consiste un Contrat à Durée Déterminée (CDD) ?

- CDD successifs : légal ou pas ?
- Renouvellement d'un CDD : peut-on s'y opposer ?
- Comment faire requalifier un CDD en CDI ?
- Indemnité de précarité en CDD : dans quels cas ?
- Peut-on transformer un CDI en CDD ?
- Quelles sont les contraintes posées par un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) ?
- Rupture anticipée d'un CDD : conditions et procédure
- Rupture d'un CDD : un préavis est-il obligatoire ?
- Comment rompre un CDD pour un CDI ?
- Rupture anticipée du CDD d'un commun accord : procédure
- Rupture anticipée du CDD pour faute du salarié : procédure
- Rupture anticipée du CDD pour faute de l'employeur : procédure
- Démission d'un CDD : possible ou pas ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés